

Algérie : le retrait des bus de plus de 30 ans commence

Le renouvellement du parc des bus de transport de voyageurs entre dans une nouvelle phase en Algérie. Les **bus âgés de plus de 30 ans commencent à être retirés de la circulation**, conformément aux décisions prises par les autorités pour moderniser le transport collectif et améliorer la sécurité des passagers.

Les directions des transports au niveau des wilayas commencent ainsi à informer les transporteurs concernés des procédures à suivre pour remplacer leurs anciens véhicules par de nouveaux bus.

À Constantine, une note de la Direction des transports de la wilaya précise que, dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministère de l'Intérieur, les propriétaires de bus destinés au transport de voyageurs et âgés de 25 ans et plus sont appelés à engager les démarches nécessaires. **Une première phase concerne le retrait de tous les bus âgés de 30 ans ou plus**, soit les véhicules mis en circulation jusqu'en 1996.

Une décision prise après le drame d'El Harrach

Cette opération s'inscrit dans le vaste plan de renouvellement du parc national de transport collectif décidé après plusieurs accidents graves.

Le drame qui a particulièrement marqué l'opinion publique est celui survenu à **Oued El Harrach, à Alger, en août 2025**. Un bus de transport de voyageurs avait chuté d'un pont dans l'oued, faisant **18 morts et 24 blessés**.

L'accident avait relancé les inquiétudes concernant la vétusté d'une partie du parc de transport public. L'enquête avait notamment révélé que le bus impliqué n'était pas autorisé à circuler.

À la suite de cette série d'accidents et des inquiétudes liées à l'état du parc, les autorités ont engagé un important programme de renouvellement.

10.000 nouveaux bus pour renouveler le parc

L'une des principales mesures annoncées consiste à **importer immédiatement 10.000 nouveaux bus de transport de voyageurs** afin de remplacer les véhicules anciens.

Le gouvernement a également prévu d'accélérer l'activité des unités de fabrication et de montage de bus implantées en Algérie. En septembre 2025, les services du Premier ministre avaient confirmé le lancement des procédures relatives à l'importation de ces 10.000 bus neufs, avec des volets consacrés à l'importation, à la fabrication, à la commercialisation et au financement.

L'objectif est donc de renouveler progressivement un parc vieillissant, tout

en développant parallèlement la production et le montage de véhicules en Algérie.

Le retrait des anciens bus ne signifie toutefois pas que les transporteurs concernés sont laissés sans solution.

La note de la Direction des transports de Constantine prévoit plusieurs démarches permettant aux propriétaires de **renouveler leur parc**.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة الداخلية والجماعات المحلية والنقل

Direction des Transports
de la Wilaya de Constantine

مديرية النقل
لولاية قسنطينة

إعلان هام

تتفيذا لتعليمات السيد وزير الداخلية و الجماعات المحلية و النقل المتعلقة بتجديد حضيرة الحافلات العاملة بنشاط نقل الأشخاص عبر الطرقات التي بلغ سنها خمس و عشرون (25) سنة فما فوق و تعويضها بحافلات جديدة ، ينهي مدير النقل لولاية قسنطينة إلى كافة متعاطي النقل العمومي للأشخاص عبر الطرقات بأنه قد تقرر كمرحلة أولى سحب كل الحافلات القديمة التي يساوي او يفوق سنها ثلاثون (30) سنة (حتى سنة 1996) .

في هذا الصدد على المتعاملين المعنيين التقرب من مصالح مديرية النقل لولاية قسنطينة ابتداء من يوم الاحد 09 اوت 2026 لمباشرة الإجراءات الإدارية لسحب الحافلات القديمة حيز الخدمة و استبدالها بالحافلات الجديدة مرفقين بالملف التالي :

- طلب استبدال الحافلة القديمة بحافلة جديدة.
 - مقرر الاستغلال الأصلي بالنسبة للمتعاملين الحائزين على حافلة واحدة .
 - بطاقة المسارات الاصلية او بطاقة التوقيت الاصلية للحافلة محل السحب .
 - البطاقة الرمادية الاصلية للحافلة محل السحب .
- تسلم للمتعامل بعد إيداع الملف شهادة اثبات من اجل إيداع الحافلة القديمة للاسترجاع لدى احدى الوحدات للشركة الوطنية للاسترجاع (SNRV) .
- تسلم للمتعامل مرة ثانية بعد تقديمه لوثيقة تثبت إيداع الحافلة القديمة لدى الشركة الوطنية للاسترجاع شهادة ثانية تمكنه من إتمام إجراءات اقتناء الحافلة عن طريق التمويل البنكي لدى احد المتعاملين المعتمدين بحيث يستفيد المعني من امتيازات خاصة بسعر اقتناء الحافلات الجديدة في هذا الاطار .

صالح نجاني
مكلف بتسيير شؤون
مديرية النقل لولاية
قسنطينة



Les transporteurs concernés doivent notamment déposer une demande de remplacement de leur ancien bus par un véhicule neuf, accompagnée des documents administratifs requis. Ils doivent également remettre les documents originaux liés à l'exploitation du véhicule ainsi que sa carte grise.

Une fois le dossier engagé, le propriétaire doit effectuer les procédures nécessaires pour le retrait et la mise à la réforme de l'ancien bus auprès de la structure nationale compétente.

La note prévoit ensuite la délivrance d'un **certificat de réforme**, permettant au transporteur d'engager les démarches d'acquisition d'un nouveau bus, notamment à travers le financement bancaire auprès des établissements agréés.

Les opérateurs concernés peuvent ainsi bénéficier des **mesures et avantages prévus pour l'acquisition des nouveaux bus**.

Les démarches commencent le 9 août

À Constantine, les transporteurs concernés sont invités à se rapprocher des services de la Direction des transports à **partir du dimanche 9 août 2026** afin d'entamer les procédures administratives.

Cette première étape marque donc le début concret du retrait des bus les plus anciens.

L'opération devrait progressivement s'étendre aux autres catégories de véhicules anciens, avec l'objectif affiché de **moderniser le transport collectif, améliorer la sécurité des voyageurs et accélérer le renouvellement du parc national de bus**.